



QUESTIONS DE ETRECHY BLEU MARINE POUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JANVIER 2016

Dans le Vivre à Etréchy n°37 de mars 2012, un article concernant la livraison de la première tranche du lotissement « Les chasses lièvres » a retenu notre attention.

En effet, des personnes éligibles à ces logements visitaient ces pavillons et y livraient leurs impressions.

Parmi ces familles se trouvait cette famille installée par vos soins dans ce local insalubre au dessus de l'école des Lavandières et que vous souhaitez expulser faute de volonté pour leur trouver une solution de relogement sur Etréchy.

Question n°1 : Madame le Maire, comment se fait-il que le cas de cette famille ne soit toujours pas sérieusement étudié malgré les promesses publiques faites en 2012 ?

Question n°2 : Comment se fait-il que cette famille n'ait pas été choisie pour occuper l'un de ses logements alors que votre prédécesseur, dont vous revendiquez la continuité, le leur avait laissé croire publiquement le contraire ?

Question n°3 : Madame le maire, comptez-vous réserver à cette famille un appartement digne de ce nom dans la future tranche du lotissement des « Chasses Lièvres » car certains biens seront reversés dans le contingent municipal ?

Madame le Maire, nous voulons une réponse concrète et non une fuite en avant comme à chaque fois que l'on vous parle de cette famille. Nous ne voulons plus entendre : « *c'est à affaire privée* ». La mairie a utilisé cette famille en 2012 pour sa communication et il est temps, 4 ans plus tard, de tenir parole.

Réponse de Mme le maire :

« Vous connaissez très bien le fond de cette affaire que vous politisez à outrance dans le seul but de vous faire remarquer. C'est une affaire privée portée en justice et en cours de règlement. Le tribunal, lors de son dernier jugement a donné raison à la commune considérant que toutes les actions possibles ont été entreprises pour aider cette famille. Donc pour nous, le sujet est clos ! »

Madame le maire, nous vous avons demandé une réponse concrète et non une fuite en avant comme à chaque fois. Vous avez tenu parole, vous n'avez pas fui, vous avez juste esquivé la question !

Nous vous déclarions que nous ne voulons plus entendre que cette affaire était « privée » et, cela doit être plus fort que vous. Vous avez rechuté !

Madame le maire, vos propos sont inqualifiables ! Vous nous accusez de politiser cette affaire à outrance dans le seul but de vous faire remarquer alors que nous défendons une famille qui a été manipulée par la précédente majorité dont vous faisiez partie et dont le CCAS est dirigé par la même personne qui est sûrement la source du malheur de cette famille.

Comment alors que vous faisiez votre publicité sur cette famille vous pouvez aujourd'hui la traiter ainsi.

De nos jours, en France, on loge les migrants à l'hôtel au frais du contribuable. Mais à Etréchy, on continue de salir cette famille qui est logée dans des conditions indignes.

Madame le maire, encore une fois, vous n'avez pas répondu à notre question mais ce n'est pas grave, nous connaissons la réponse.

Vous ne voulez plus de cette famille. Mais vous oubliez que vous êtes l'édile municipale de tous les strépiniaois et cette famille en fait partie.

Madame le maire, vous vous apprêtez à mettre à la rue une famille qui souhaite un logement social et qui peut le payer et cette réalité ne vous étouffe pas.

Dormez tranquille madame le maire, les strépiniaois veillent sur votre sommeil. Mais votre réveil risque d'être dur...en 2020 !